

CNU, 19<sup>ème</sup> section (Sociologie, démographie)

## **Bilan des qualifications aux fonctions de maître de conférences et de professeur, 2006**

**Charles Soulié, Maria Vasconcellos**

La 19<sup>ème</sup> section a siégé dans les locaux de l'université de Paris V du lundi 30 janvier au jeudi 2 février 2006 pour la qualification aux fonctions de maître de conférences et le vendredi 3 février 2006 pour celles de professeur.

### **Qualification aux fonctions de maître de conférences**

Sur 450 candidats, 341 ont finalement présenté un dossier. 109 candidats (24,2%) se sont désistés, soit nettement plus que l'an passé (17,4%).<sup>1</sup> Ce qui peut éventuellement s'expliquer par des problèmes de diffusion de l'information de la part du ministère. Comme l'an passé, les hommes (26%) se désistent plus fréquemment que les femmes (22,5%).

Sur l'ensemble des candidats ayant présenté un dossier (n = 341), 56,3% ont été qualifiés, soit un taux légèrement supérieur à celui de l'an passé (54,4%). Les femmes (182) sont plus nombreuses à se présenter que les hommes (159). Elles sont aussi plus souvent qualifiées (57,7% contre 54,7% aux hommes). L'âge des candidats joue un rôle important, les candidats les plus jeunes étant plus souvent qualifiés. L'âge moyen des candidats s'élève à 36,9 ans, celui des qualifiés à 35,7 ans et celui des non qualifiés à 38,4 ans.

Tableau n°1 : Taux de qualification en fonction de l'âge des candidats

	<b>Qualifiés</b>	<b>Non qualifiés</b>	<b>Total</b>	<b>Effectifs</b>
30 et moins	72,86%	27,14%	100,00%	70
31-33 ans	63,16%	36,84%	100,00%	76
34-37 ans	57,35%	42,65%	100,00%	68
38-44 ans	36,76%	63,24%	100,00%	68
45 et plus	49,15%	50,85%	100,00%	59
<b>Total</b>	<b>56,30%</b>	<b>43,70%</b>	<b>100,00%</b>	<b>341</b>
Effectifs	192	149		

Le fait d'avoir soutenu sa thèse récemment augmente aussi les chances d'être qualifié. C'est parmi les docteurs de 2005 que la proportion de qualifiés est la plus élevée, alors qu'elle est près de deux fois moindre pour les docteurs ayant soutenu en 1999 ou avant. Comme l'an passé, on note que la mention obtenue au doctorat joue un rôle important, les candidats n'ayant pas obtenu les félicitations ne sont que 18% à être qualifiés, contre 71,9% à ceux ayant obtenu les félicitations à l'unanimité du jury. De même, on remarque que ce sont les candidats les plus jeunes, les femmes et les Parisiens, qui obtiennent plus souvent la mention la plus élevée au doctorat.

<sup>1</sup> Cf. Charles Soulié, Maria Vasconcellos, *Bilan des qualifications aux fonctions de maître de conférences et professeur, 2005*, La lettre de l'ASES, n°35, juin 2005, p 55. Ce bilan comprend notamment un tableau rétrospectif sur l'évolution des taux de qualification en sociologie, ainsi qu'une comparaison avec d'autres disciplines.

Tableau n°2 : Taux de qualification en fonction de l'année de soutenance du doctorat

	<b>Qualifiés</b>	<b>Non qualifiés</b>	<b>Ensemble</b>	<b>Effectifs</b>
2005	66,67%	33,33%	100,00%	198
2004	31,82%	68,18%	100,00%	44
2003	57,14%	42,86%	100,00%	14
2002	46,15%	53,85%	100,00%	13
2001	56,25%	43,75%	100,00%	16
2000	55,56%	44,44%	100,00%	18
1999 et avant	35,29%	64,71%	100,00%	34
Inconnus	25,00%	75,00%	100,00%	4
<b>Total</b>	<b>56,30%</b>	<b>43,70%</b>	<b>100,00%</b>	<b>341</b>
Effectifs	192	149		

Tableau n°3 : Taux de qualification en fonction de la mention au doctorat

	<b>Qualifiés</b>	<b>Non qualifiés</b>	<b>Ensemble</b>	<b>Effectifs</b>
THF Unanimité	71,93%	28,07%	100,00%	114
THF	59,68%	40,32%	100,00%	124
TH et H	18,03%	81,97%	100,00%	61
Non concernés inconnus	59,52%	40,48%	100,00%	42
<b>Total</b>	<b>56,30%</b>	<b>43,70%</b>	<b>100,00%</b>	<b>341</b>
Effectifs	192	149		

Le taux de qualification varie aussi en fonction du lieu de soutenance. 62,7% des candidats ayant soutenu à Paris sont qualifiés, contre 55,5% de ceux ayant soutenu en banlieue et 51,7% des provinciaux, sachant que les candidats ayant soutenu à l'étranger (n=11) ont été qualifiés pour 54,5% d'entre eux. Concernant les établissements parisiens, on note que l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, - qui est aussi l'institution proposant le plus grand nombre de candidats à la qualification en 19<sup>ème</sup> section-, a un taux de qualification particulièrement élevé (74,2%). Mais cette année, elle est nettement dépassée par l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (84,6%) et secondairement par le CNAM qui, il est vrai, produit peu de docteurs. Dans l'ensemble, les candidats provenant des universités sont donc moins qualifiés que ceux provenant des Ecoles.

Tableau n°4 : Taux de qualification en fonction de l'établissement de soutenance du doctorat

	<b>Effectifs</b>	<b>Qualifiés</b>	<b>Non qualifiés</b>	<b>Ensemble</b>
EHESS	35	74,29%	25,71%	100,00%
Paris 10	31	64,52%	35,48%	100,00%
Paris 5	29	58,62%	41,38%	100,00%
Toulouse	20	50,00%	50,00%	100,00%
Paris 8	16	31,25%	68,75%	100,00%
Strasbourg	15	60,00%	40,00%	100,00%
Nantes	14	57,14%	42,86%	100,00%
IEP Paris	13	84,62%	15,38%	100,00%
Lille	11	45,45%	54,55%	100,00%
Bordeaux	10	50,00%	50,00%	100,00%
Paris 1	9	55,56%	44,44%	100,00%
Grenoble	8	62,50%	37,50%	100,00%
Montpellier	8	12,50%	87,50%	100,00%
Paris 9	8	37,50%	62,50%	100,00%
Aix en Provence	7	85,71%	14,29%	100,00%
Versailles St Quentin	7	57,14%	42,86%	100,00%
Aix Marseille	6	33,33%	66,67%	100,00%
Caen	6	66,67%	33,33%	100,00%
Amiens	5	40,00%	60,00%	100,00%
CNAM	5	80,00%	20,00%	100,00%
Lyon	5	60,00%	40,00%	100,00%
Autres	73	50,68%	49,32%	100,00%
<b>Ensemble</b>	<b>341</b>	<b>56,30%</b>	<b>43,70%</b>	<b>100,00%</b>
Effectifs		192	149	

47,8% des candidats viennent d'une autre discipline que la sociologie, soit taux un plus élevé que l'an passé (45%).<sup>2</sup> Les candidats sociologues sont nettement plus souvent qualifiés que les autres (73,6% contre 37,4%).<sup>3</sup> Cela dit, les taux de qualification des candidats en provenance des STAPS (61,5%), comme de science politique (52,5%), sont relativement élevés. Inversement, les candidats provenant d'anthropologie/ethnologie (22,2%) et psychologie (16,6%) sont nettement moins souvent qualifiés que la moyenne.

<sup>2</sup> Sur ce point, nous devons nos excuses aux lecteurs du bilan de l'année dernière. En effet, nous avons alors écrit que ce taux s'élevait à 30%, alors qu'il était de 45%...

<sup>3</sup> L'an passé, ce taux s'élevait à 71% pour les sociologues et 34,8% aux autres. Le taux de qualification a donc augmenté pour l'ensemble des candidats.

Tableau n° 5: Taux de qualification en fonction de la discipline de thèse

	<b>Effectifs</b>	<b>Qualifiés</b>	<b>Non qualifiés</b>	<b>Ensemble</b>
Sociologie	178	73,60%	26,40%	100,00%
Science politique	40	52,50%	47,50%	100,00%
Anthropologie/ ethnologie	36	22,22%	77,78%	100,00%
Autres	16	31,25%	68,75%	100,00%
Sciences éducation	13	38,46%	61,54%	100,00%
STAPS	13	61,54%	38,46%	100,00%
Economie	7	42,86%	57,14%	100,00%
Géographie	7	28,57%	71,43%	100,00%
Psychologie	6	16,67%	83,33%	100,00%
Histoire	5	40,00%	60,00%	100,00%
Droit	4	0,00%	100,00%	100,00%
Gestion	4	25,00%	75,00%	100,00%
Info communication	4	25,00%	75,00%	100,00%
Philosophie	4	50,00%	50,00%	100,00%
Sciences sociales	4	50,00%	50,00%	100,00%
<b>Ensemble</b>	<b>341</b>	<b>56,30%</b>	<b>43,70%</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total</b>		<b>192</b>	<b>149</b>	

Afin d'analyser le taux de qualification en fonction des thèmes étudiés par les docteurs, nous avons isolé les candidats sociologues (n=178). Les effectifs de chaque spécialité étant relativement réduits, il est difficile d'en tirer des conclusions claires. Néanmoins, on observe que la sociologie du travail, des organisations, du travail social, de la famille, de l'éducation et la sociologie politique obtiennent de bons résultats cette année, tandis qu'ils sont plus faibles pour les sociologies de l'art, de la littérature et celle de la culture.

Tableau n° 6: Taux de qualification en fonction de la spécialité sociologique  
(champ : sociologues uniquement)

	<b>Qualifiés</b>	<b>Non qualifiés</b>	<b>Total</b>	<b>Effectifs</b>
Travail, organisation	75,00%	25,00%	100,00%	40
Politique	76,92%	23,08%	100,00%	26
Arts, littérature	62,50%	37,50%	100,00%	16
Culture	66,67%	33,33%	100,00%	15
Famille, jeunesse	84,62%	15,38%	100,00%	13
Education	81,82%	18,18%	100,00%	11
Démographie	66,67%	33,33%	100,00%	9
Travail social, pauvreté	88,89%	11,11%	100,00%	9
Sport	37,50%	62,50%	100,00%	8
Santé	100,00%	0,00%	100,00%	6
Religion	60,00%	40,00%	100,00%	5
Générale, auteurs	75,00%	25,00%	100,00%	4
Sciences	75,00%	25,00%	100,00%	4
Urbaine	50,00%	50,00%	100,00%	4
Migrations	100,00%	0,00%	100,00%	3
Rurale	66,67%	33,33%	100,00%	3
Economie	100,00%	0,00%	100,00%	2
<b>Ensemble</b>	<b>73,60%</b>	<b>26,40%</b>	<b>100,00%</b>	<b>178</b>
<b>Effectifs</b>	<b>131</b>	<b>47</b>		

Le CNU offrant un observatoire privilégié de la production doctorale en sociologie, il a paru intéressant, pour conclure ce bilan relatif à la qualification aux fonctions de maître de conférences en sociologie, de cumuler le travail de deux sessions de CNU (celle de 2005 et celle de 2006). Nous avons donc fusionné les fichiers des candidats sociologues s'étant présentés à la qualification cette année et l'an passé, en enlevant les doublons (12 candidat se sont présentés deux fois).

Tableau n° 7: La production doctorale en sociologie selon les établissements  
(Champ : candidats sociologues s'étant présentés à la qualification en 2005 et 2006)

	Effectifs	Travail/ organi	Politique	Culture	Arts/litt	Education	Famille	Travail social	Migrati on	Démogr aphie	Général	Santé	Urbaine	Religion	Sport	Economie	Sciences	Rurale	Total
<b>Autres établissements</b>	65	18%	18%	8%	5%	6%	8%	5%	6%	3%	3%	3%	6%	3%	0%	2%	5%	2%	100%
<b>EHESS</b>	45	18%	11%	9%	13%	7%	2%	7%	9%	0%	2%	0%	4%	13%	0%	2%	2%	0%	100%
<b>Paris 5</b>	29	10%	7%	14%	14%	10%	21%	3%	0%	3%	3%	3%	3%	0%	3%	0%	3%	0%	100%
<b>Paris 10</b>	26	19%	12%	8%	8%	4%	4%	0%	8%	23%	8%	0%	0%	0%	0%	4%	0%	4%	100%
<b>Nantes</b>	25	20%	4%	4%	12%	4%	4%	8%	4%	0%	0%	4%	0%	4%	24%	4%	4%	0%	100%
<b>Toulouse</b>	18	11%	17%	11%	0%	17%	11%	6%	0%	0%	0%	11%	0%	0%	0%	6%	6%	6%	100%
<b>Bordeaux</b>	14	14%	7%	7%	0%	14%	0%	14%	0%	14%	0%	21%	7%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
<b>IEP Paris</b>	14	7%	36%	0%	0%	0%	7%	14%	14%	14%	0%	0%	0%	0%	0%	7%	0%	0%	100%
<b>VSQ</b>	14	43%	7%	7%	0%	21%	7%	0%	7%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	7%	0%	100%
<b>Paris 8</b>	13	31%	23%	8%	8%	0%	0%	8%	0%	0%	0%	0%	8%	8%	8%	0%	0%	0%	100%
<b>Aix en P</b>	12	25%	8%	17%	17%	8%	17%	0%	0%	0%	0%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
<b>Lille</b>	12	33%	25%	0%	8%	0%	0%	8%	8%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	8%	0%	0%	100%
<b>Paris 7</b>	12	17%	17%	8%	8%	8%	0%	8%	8%	8%	8%	0%	8%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
<b>Grenoble</b>	11	18%	0%	18%	27%	0%	0%	9%	0%	0%	0%	0%	9%	9%	0%	0%	9%	0%	100%
<b>Paris 1</b>	9	11%	22%	22%	0%	11%	0%	0%	0%	11%	11%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	11%	100%
<b>Strasbourg</b>	9	11%	22%	11%	0%	0%	11%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	22%	0%	11%	11%	100%
<b>Paris 9</b>	8	75%	0%	25%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
<b>CNAM</b>	7	57%	14%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	29%	0%	0%	100%
<b>Besançon</b>	6	0%	0%	0%	50%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	17%	0%	0%	0%	0%	33%	100%
<b>Montpellier</b>	6	0%	0%	33%	17%	0%	0%	0%	0%	0%	33%	0%	0%	0%	17%	0%	0%	0%	100%
<b>Caen</b>	5	0%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	40%	0%	0%	0%	0%	20%	0%	20%	100%
<b>Metz</b>	5	0%	20%	0%	20%	0%	0%	40%	0%	0%	0%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
<b>Paris 4</b>	5	20%	20%	0%	20%	0%	20%	0%	0%	0%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
<b>Ensemble</b>	370	19%	14%	9%	9%	6%	6%	5%	4%	4%	4%	3%	3%	3%	3%	3%	3%	2%	100%
<b>Effectifs</b>		72	50	33	32	23	22	20	16	16	13	11	12	11	11	10	10	8	

Le cumul de deux promotions permet de commencer à mettre en évidence la spécialisation des établissements. L'EHESS se distingue principalement par la proportion de thèses soutenues en sociologie de l'art, et surtout de la religion (Danièle Hervieu-Léger). Paris 5 produit un nombre important de thèses en sociologie de la famille/jeunesse (François de Singly), ainsi qu'en sociologie de l'art et de la culture (Michel Maffesoli). Paris 10 se distingue principalement par la démographie (Maria Cosio Zavala) et Nantes par la sociologie du sport (Jean-Michel Faure et Charles Suaud). La sociologie de l'éducation occupe une place importante à Toulouse, ainsi qu'à Bordeaux, où la démographie comme la sociologie de la santé sont aussi plus étudiées que la moyenne. Enfin, on notera que l'IEP de Paris est spécialisé sur la sociologie politique, tandis que Versailles St Quentin fait soutenir un nombre important de thèses en sociologie du travail et de l'éducation et que Paris 8 produit surtout des thèses en sociologie du travail et sociologie politique. Afin d'approfondir cette esquisse, nous envisageons l'an prochain de cumuler le travail de quatre sessions de CNU (2004/2005/2006/2007). Ce qui permettra notamment d'affiner la carte de la production doctorale en sociologie.

## Qualification aux fonctions de professeur

Cette année, le nombre d'inscrits à la qualification aux fonctions de professeur des universités a connu une baisse significative. En 2006, il y a eu 55 candidats inscrits, mais onze « dossiers non présentés » et deux autres considérés comme non recevables. Le CNU n'a donc traité que 42 dossiers, alors que les années précédentes ce nombre oscillait autour de 70. On peut penser que l'avancement des dates limites d'inscription sur le site ANTARES et d'envoi des dossiers aux rapporteurs a entraîné cette baisse sensible du nombre de candidats. Seule la poursuite de l'analyse annuelle des résultats permettra de dégager les raisons de ce phénomène.

Tableau n° 8 : Répartition par sexe des candidats selon les résultats à la qualification

	<b>Hommes</b>	<b>%</b>	<b>Femmes</b>	<b>%</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
Qualifiés	11	58	8	42	19	45
Non qualifiés	17	74	6	26	23	55
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>67</b>	<b>14</b>	<b>33</b>	<b>42</b>	<b>100</b>

Parmi les 42 dossiers traités, 19 candidats ont été qualifiés (45%) dont 8 femmes et 11 hommes. Par rapport aux années précédentes, le taux de qualification reste stable. Depuis le début des années 2000, il se situe autour de 40 %. En 2005, il s'élevait à 46 % et en 2006 à 45%. Malgré des résultats plus positifs, les femmes restent peu nombreuses à se présenter à la qualification de professeur des universités (14 contre 28).

Tableau n° 9 : Répartition des candidats à la qualification, par sexe et par âge

	<b>Hommes</b>			<b>Femmes</b>			Ensemble
	Qualifiés	Non qualifiés	Total	Qualifiées	Non qualifiées	Total	
36-40 ans	3	1	4	-	-		4
41-45 ans	3	5	8	-	2	2	10
46-50 ans	1	5	6	4	2	6	12
51-55 ans	2	2	4	4	2	6	10
56-60 ans	2	3	5	-	-	-	5
Et plus		1	1	-	-	-	1
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>17</b>	<b>28</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>14</b>	<b>42</b>

On dénote un léger rajeunissement des candidats dans cette catégorie professionnelle, puisque l'âge moyen est de 45 ans. Depuis 1992, la moyenne d'âge des candidats varie de 47 à 49 ans. Une autre différence significative concerne l'âge moyen des femmes. En 1999 et 2000, elles étaient « plus âgées » que leurs homologues masculins (entre 50 à 60 ans). Or en 2006, l'âge moyen des candidates est de 39 ans et se distribue dans les classes d'âge entre 41 et 55 ans, tandis que l'âge moyen des hommes est plus dispersé entre 36 et plus de 60 ans.

Il est prématuré de voir dans ces résultats une tendance à la baisse de l'âge moyen observée par la DEP-MEN<sup>4</sup> du personnel enseignant du supérieur, en particulier en sciences humaines. Bien que les candidats soient plus âgés dans les disciplines regroupées en Lettres et Sciences Humaines, il s'amorce une tendance au rajeunissement de cette population due, entre autres, au nombre important de départs à la retraite ces dernières années. Ce qui peut conduire les maîtres de conférences à soutenir plus tôt leur HDR afin de postuler. Par ailleurs, on constate parmi les candidats à la qualification aux fonctions de professeur un léger avantage au profit des plus âgés : les candidats qualifiés ont 48 ans en moyenne.

Les études antérieures (thèse, agrégation) des candidats étant signalées dans la plupart des cas, on observe que 4 candidats sont agrégés en sciences économiques et sociales (deux d'entre eux ont été qualifiés) et que 5 candidats relèvent de la démographie. Parmi les spécialités, on en dénombre : 3 en anthropologie ; 1 en architecture et urbanisme ; 3 en économie ; 4 en éducation ; 1 en culture ; 1 en information et communication ; 4 en sciences politiques ; 5 en STAPS ; 1 en sociologie du travail et 14 en sociologie générale.

La soutenance de l'HDR s'effectue dans la plupart des cas dans les universités, puisque un seul cas est indiqué à l'EHESS (Paris) et un autre à l'IEP de Paris. Une candidate présente une thèse d'État. Mais à y regarder de plus près, on note que sept candidats ont soutenu leur thèse à l'EHESS (Paris). Les universités parisiennes *intra-muros* délivrent près des deux tiers des HDR des candidats, dont seuls deux candidats n'ont pas été qualifiés, ce qui est justifié par l'extériorité de la discipline par rapport à la sociologie. Cela confirme les propos de Ph Cibois et de J-Y Trepos<sup>5</sup> qui ont relevé l'importance de l'EHESS dans la délivrance des titres en sociologie, ainsi que la prépondérance des universités parisiennes (cette année les universités de Paris IV, Paris V et Paris X). Quatre candidats sont titulaires de titres obtenus à l'étranger :

<sup>4</sup> Direction de l'évaluation et de la prospective (MEN), « Les personnels enseignants de l'enseignement supérieur 2004-2005 », *Note d'information*, n° 05.35, décembre 2005.

<sup>5</sup> Voir *La lettre de l'ASES*, n° 31 et 32 (2002).

Allemagne, États-Unis (Université de New York et UCLA) et Russie (Moscou) et un seul n'a pas été qualifié.

Le délai entre la soutenance de la thèse et de l'HDR tend à se resserrer : 2 candidats ont soutenu leur thèse dans les années 2000 ; 20 dans les années 1990 ; 10 dans les années 1980 et 4 dans les années 1970 (les données concernant 6 candidats sont restées inconnues). Les trois années précédentes présentaient un écart plus large, puisque le nombre de thèses soutenues dans les années 1970 et 1980 étaient bien plus important et qu'un seul candidat avait soutenu sa thèse dans les années 2000. De même, on note qu'un seul candidat s'est présenté à la requalification (obtenue auparavant en 2002).

## Liste des qualifiés aux fonctions de maître de conférences 2006<sup>6</sup>

AIT EL CADI HAKIMA	DUCOURNAU PASCAL
ANDREO CHRISTOPHE	DUHIN ANNE
APARICIO LUIS	DUNEZAT XAVIER
ARAIZA ELIZABETH	DUPONT MAYLIS
AUST JEROME	DUTERTRE EMMANUELLE
BABEAU OLIVIER	EL BOUJJOUFI TAIEBEL MIRI
BAILLY EVELYNE	MUSTAPHA
BARACCA PIERRE	EL SAKKA ABAHER
BARNIER LOUIS-MARIE	EME BERNARD
BECK LISE	FER YANNICK
BECQUET VALERIE	FEREZ SYLVAIN
BERNARD JACQUES	FERNANDEZ GUILLAUME
BERNARD SOPHIE	FINTZ MATTHIEU
BERTHELOT LAURENT	GILLET ANNE
BIDET ALEXANDRA	GINCEL-COLLAZOS ANNE
BOCENO LAURENT	GIRODET SOPHIE
BOLZ DAPHNE	GIULIANI FREDERIQUE
BOTTON SARAH	GUERIN MARIE-ANNE
BOUJU ANNE	GUILLAUME OLIVIER
BOURBONNAUD DAVID	GUILLOU ANNE
BOURRET PAULE	GUINE ANOUK
BRETESCHE SOPHIE	HAMMAN PHILIPPE
BRUN ELISABETH	HELARDOT VALENTINE
BRZUSTOWSKI MARC	HELLUY MARIE-LAETITIA
BULLE SYLVAIN	HELY MATTHIEU
CARBAJAL MENDOZA MYRIAN	HIDRI OUMAYA
CARTERON BENOIT	HILAL NADIA
CASSAN DAMIEN	HOUK MELODY
CESTOR ELISABETH	HUBE NICOLAS
CHERONNET HELENE	HUYEZ GUILLAUME
CHESNEAU VERONIQUE	IMBERT CHRISTOPHE
CHIMOT CAROLINE	ISETTA BRUNO
CHRISTIAS PANAGIOTIS	JACQUES BEATRICE
CLAIR ISABELLE	JAKUBOWSKI SEBASTIEN
COUCHOURON CELINE	JOINT LOUIS AUGUSTE
COURTEBRAS BERNARD	JONCHERAY HELENE
CRENN CHANTAL	JONCHERY ANNE

<sup>6</sup> Ces listes ne sont données qu'à titre indicatif. Seules les listes publiées par le ministère ont une validité juridique.

CREPON SYLVAIN	JUILLARD CLAIRE
CROMER SYLVIE	JULIEN MARIE-PIERRE
CROQUETTE ELSA	KATZ SERGE
DA ROIT BARBARA	KENTISH-BARNES NANCY
DALLA PRIA YAN	KERROUMI ABDELALI
DE LESCURE EMMANUEL	KEUCHEYAN RAZMIG
DEROFF MARIE-LAURE	KINTZ LAURENCE
DIBAKANA MOUANDA JEAN-AIME	KIVITS JOELLE
DORIN STEPHANE	KNOBE SANDRINE
DOUAT ETIENNE	KURCUBIC MARINA
DUBOIS JEROME	LADA EMMANUELLE
DUBOYS DE LABARRE Mathieu	LANGLAIS CHLOE
LARUE JEAN-PAUL	
LE BIANIC THOMAS	REAU BERTRAND
LE BIHAN YANN	REMY CATHERINE
LE NAOUR GWENOLA	RICORDEAU GWENOLA
LE SAOUT DIDIER	RIVRON VASSILI
LEARD FRANCK	ROBERT EMMANUELLE
LEPINAY VINCENT	RODET CHANTAL
LETOURNEUX VERONIQUE	ROINSARD NICOLAS
LISSE ELISABETH	ROTH CAMILLE
LOMBARD KARINE	ROUILLON LAURENCE
LOPEZ GARERI VALERIA	ROUSTAN MELANIE
LOUVEL SEVERINE	SAJOUX MURIEL
MADOUY MOHAMED	SALA PALA VALERIE
MAGIMEL CLAIRE	SALMON ANNE-EMMANUELLE
MALOCHET VIRGINIE	SCHEPENS FLORENT
MALOGNE GWENDOLINE	SCHOTTE MANUEL
MARTIN BENEDICTE	SCRINZI FRANCESCA
MERLIN JEAN-ROBIN	SERAPHIN GILLES
MIAS ARNAUD	SITBON-PEILLON BRIGITTE
MICHON PASCAL	STEVENS HELENE
MIERZEJEWSKI STEPHAN	SUZANNE GILLES
MISSAOUI HASNIA	TAFFERANT NASSER
MOISY MURIEL	THELEN LIONEL
MORISSET HERVE	TIBERE LAURENCE
MORO AHMED	TOURNAY VIRGINIE
MOUHANNA CHRISTIAN	TOURRILHES CATHERINE
NEUMANN ALEXANDER	ULMANN ANNE-LISE
NOSBONNE CHRISTOPHE	UZEL JEAN-PHILIPPE
ODENA SOPHIE	VANDERMEERSCH CELINE
ORIANNEJEAN-FRANCOIS	VANDESCHRIK CHRISTOPHE
Ouardani MOHAMED	VERBEEK-SARFATI FRANCOIS
PAPADOPOULOS KALLIOPI	VERNAZZA NICOLE
PARAVEL VERENA	VIGOUR CECILE
PARIZOT ISABELLE	VOLERY INGRID
PENIN NICOLAS	WALDVOGEL CAROLE
PERREAU ELODIE	WENGLENSK SANDRINE
PERRENOUD MARC	WOJCIK STEPHANIE
PEYRIN AURELIE	YANGA NGARY BERTIN
PIAZZA PIERRE	ZAKI LAMIA
PIERRU FREDERIC	
PIRIOU ODILE	
POLI ALEXANDRA	
POULARD FREDERIC	
POULLAOUPEC TRISTAN	

POUPEAU FRANCK POURETTE DOLORES PREVEL MAXIME PRIVAT ANNE-GISELE PROESCHEL CLAUDE PRUVOST GENEVIEVE PUECH ISABELLE QUEVAL STEPHANIE RAHMANI FARID RAMIREZ CARLOS RAULT WILFRIED RAYNER HERVE	
---	--

**LISTE DES QUALIFIES AUX FONCTIONS DE PROFESSEUR (2006) :**

ALIBERT	CECILE
AVDEEV	ALEXANDRE
BERGOUIGNAN	CHRISTOPHE
BODE	INGO
BOUBEKER	AHMED
DEVREUX	ANNE-MARIE
DION	MICHELE
DRESSEN	MARNIX
GAUTIER	ARLETTE
GRUEL	LOUIS
KIAN	AZADEH
KUPIEC	ANNE
LIANOS	MICHAIL
LIEGEOIS	JEAN-PIERRE
POULAIN	JEAN PIERRE
ROSENTAL	CLAUDE
SIMMAT	LAURENCE
VERON	JACQUES
ZALIO	PIERRE-PAUL